


| | | |
|---|--|---|
|  | Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE | n° d'ordre 23001 ANNULE ET REMPLACE |
|---|--|---|

SEANCE du : 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 janvier 2023.

| ETAIENT PRESENTS | | | |
|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------------|
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Alain ROBIN |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Marie JARRY | Philippe ROBIN |
| Thierry BAUDOUIN | Bruno COTHOUIS | Emmanuelle MENARD | Anne ROUX |
| Bérangère BAZANTAY | Sandrine DELUGEAU | Jean-François MOREAU | Marinette TALLIER |
| Bruno BODIN | Pascale FERCHAUD | Nathalie MOREAU | Rodolph THIBAudeau |
| Anita BRIFFE | Stéphanie FILLON | Jean-François MORIN | Véronique VILLEMONTAIX |
| Hélène BROSSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU | Pierre MORIN | |
| Pierre BUREAU | Pascal GABLY | Arnaud PRINTEMPS | |
| POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES | | | |
| Constance MACKOW à Alain ROBIN | | Jamel CHENIOUR à Bruno COTHOUIS | Florence BAZZOLI |

Secrétaire de séance : Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU - Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY - Directeur du service financier



Représentant au Groupement d'Action Local (GAL) dans le cadre du Programme LEADER-FEDER 2021-2027

Dans le cadre du programme LEADER-FEDER 2021-2027, il convient de désigner un représentant de la ville de Bressuire en qualité de suppléant au Groupement d'Action Local (GAL) de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Cette instance décisionnelle s'articule autour de 5 axes :

- Infrastructures de services publics
- Services de proximité
- Revitalisation des centres-bourgs
- Patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel
- Circuits courts, de proximité et savoir-faire locaux

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

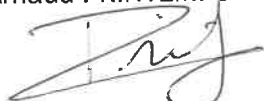
- **DE DESIGNER** Thierry BAUDOUIN, comme représentant de la ville de Bressuire au GAL en qualité de suppléant
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

 Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20230310-DG_DEL_2023-001-DE
 Date de télétransmission : 10/03/2023
 Date de réception préfecture : 10/03/2023